



SAMEDI 21 JANVIER, DE 9 H 30 À 12 H • SALLE DU CONSEIL, HÔTEL DE VILLE

COMMENT INTÉGRER L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS DE LA PETITE ENFANCE À L'ÉCOLE?

L'éducation est un domaine d'actions central pour faire progresser l'égalité entre les sexes. De la petite enfance à l'école, c'est un levier essentiel pour lutter contre les représentations stéréotypées, les déterminismes sociaux et ainsi élargir les perspectives de chaque fille et garçon dès le plus jeune âge.

Comment favoriser une éducation égalitaire de tous les enfants de la crèche à l'école, mais aussi dans les lieux de loisirs? Quel rôle les adultes tiennent-ils dans l'éducation de leurs enfants en matière d'égalité des sexes? Est-ce que tous les enfants sont éduqués de la même façon? Autant de questions auxquelles chacune et chacun pourra apporter ses réflexions et idées d'action durant l'atelier.

PLAN D'ACTIONS

ÉDUCATION – INTÉGRER L'ÉGALITÉ DES FILLES ET DES GARÇONS DANS LE PROJET "GRANDIR À VILLEURBANNE"

«Grandir à Villeurbanne» est le projet éducatif de territoire, il a pour ambition de favoriser la continuité des actions éducatives au bénéfice des Villeurbannais âgés de 0 à 25 ans. Depuis 2006, ce projet est à la fois une réflexion et un ensemble d'actions territorialisées sur la base des périmètres des Conseils de quartiers. Le projet est piloté par la ville de Villeurbanne avec l'ensemble des acteurs éducatifs. Le diagnostic a fait apparaître que pour l'instant l'égalité des filles et des garçons est peu travaillée en tant que telle et que les professionnels intervenant sur tout le territoire n'ont pas été spécifiquement formés sur cette question, hormis une sensibilisation à la direction de la Petite enfance.

L'objectif d'égalité est déjà intégré dans les orientations du projet, il mentionne notamment les objectifs suivants :

- Lutter contre les déterminismes pour permettre d'élargir le champ des possibles pour chaque enfant, quelque que soit son origine sociale. Cette lutte contre les trajectoires écrites à l'avance débute dès la naissance et se poursuit à chaque âge de la vie au cours de laquelle la reproduction sociale

est souvent renforcée au lieu d'être diminuée. Il s'agit de rechercher et de promouvoir des pratiques et des modalités d'intervention qui permettent le développement, le progrès et l'égalité de participation de tous.

- Combattre les discriminations par la formation des intervenants éducatifs qui n'assignent pas et qui garantissent l'égalité de traitement dès le plus jeune âge. Promouvoir et soutenir des projets pédagogiques sur l'égalité filles garçons et la non-discrimination.

ENJEUX ET ACTIONS

A partir des orientations définies dans le projet éducatif «Grandir à Villeurbanne», il s'agit donc d'intégrer l'égalité filles garçons dans les actions éducatives menées à Villeurbanne en veillant à bien associer à la démarche tous les acteurs de l'éducation, en particulier les parents quelle que soit leur condition sociale.

ACTION 1

Former les professionnels (petite enfance, enfance, jeunesse) : mise en place d'actions, de formations participatives, de type théâtre forum, qui permettent aux éducateurs de

prendre conscience des préjugés véhiculés dans les pratiques éducatives. Former des professionnels qui pourront à leur tour être des relais de sensibilisation, notamment les coordonnateurs périscolaires. Intégrer l'égalité filles garçons dans la formation BAFA des animateurs pris en charge par la Ville (80 animateurs).

ACTION 2

Intégrer l'égalité des filles et des garçons dans les activités afin de ne pas consolider les stéréotypes sexués. Cette action sera d'abord menée sur deux quartiers du projet «Grandir à Villeurbanne» (les Broses et Gratte-Ciel), qui seront considérées comme pilotes. Cette première approche permettra d'élaborer une méthode pour permettre ensuite l'application d'une démarche à l'ensemble du territoire.

ACTION 3

Élaborer une réponse institutionnelle concertée face aux comportements sexistes ou racistes en lien avec les familles. Mise en place d'un groupe de travail en vue d'établir une charte d'engagement et des protocoles de travail en réaction à des propos ou des postures sexistes, racistes ou portant atteinte à la dignité des enfants et des jeunes de façon à mettre en place une éducation active dans ce domaine.

PETITE ENFANCE – METTRE EN PLACE UN PLAN D'ACTION DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL "PETITE ENFANCE"

Le secteur de la petite enfance est très féminisé (à 96 %). 25 % des enfants sont accueillis en crèche municipale. Les agents de la direction Petite enfance ont été sensibilisés. Une auto-analyse des pratiques est une étape nécessaire pour prendre conscience et repérer les inégalités ou les préjugés véhiculés, souvent inconsciemment, dans les pratiques quotidiennes ou les activités proposées. Par ailleurs, le lien avec les familles sur cet axe n'a pas encore été travaillé.

ENJEUX ET ACTIONS

ACTION 1

Former et sensibiliser à l'égalité filles garçons «in situ». L'objectif de la formation est de permettre une prise de conscience, d'analyser les pratiques et de faire des préconisations pour les faire évoluer. La démarche démarrera sur les deux structures impliquées dans le diagnostic d'analyse des pratiques réalisé en 2015, les crèches Flora Tristan et Nelly Roussel.

ACTION 2

Changer les pratiques et mettre en place des protocoles de travail non sexistes pour toutes les structures. A partir de l'expérimentation sur deux structures, une méthode et des protocoles de travail seront définis, qui irrigueront la direction de la Petite enfance. Dans ce cadre, la formation de tous les agents sera mise en œuvre. Les changements de pratiques

attendus porteront sur :

- les interactions entre le personnel et les enfants,
- le projet pédagogique,
- les jeux, les livres et les activités développées,
- le lien avec les parents,
- le discours développé dans les supports de communication,
- la gestion du personnel pour notamment «dé-gener» les titres et descriptifs de postes dans le domaine de la petite enfance (assistant maternel/assistante maternelle, éducateur/éducatrice, puériculteur/puéricultrice) pour permettre d'améliorer le taux de vocations masculines dans le secteur.

ACTION 3

Conduire une action de sensibilisation aux stéréotypes de sexe en direction des parents. Cette action sera construite en lien avec des parents de façon à ce qu'elle s'adapte au mieux à leurs préoccupations.

ACTION 4

Sensibiliser les professionnelles et les professionnels petite enfance du secteur privé et associatif. Une action pourrait être menée pour sensibiliser et former ces personnels via le «Réseau des assistantes maternelles» en intégrant cette thématique dans les formations financées par la Ville.

NOTES